

Approbation des conventions pour la
période du 3/03/2017 au 4/05/2017.

Conseil d'administration du 29 mai 2017

Délibération 2017/05/CA-062

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période
du 3 mars 2017 au 4 mai 2017.**

Toulouse, le 29 mai 2017
Le Président,




 Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
 Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0